

# Avis de l'administrateur en chef

## Initiative pancanadienne de réduction des prix des médicaments génériques

---

Le 10 mars 2015

Les provinces et les territoires poursuivent leur collaboration en vue d'atteindre une réduction des prix des médicaments génériques, dans le cadre de l'initiative pancanadienne de réduction des prix des médicaments génériques, un effort coordonné pour établir le prix des médicaments génériques dans l'ensemble des provinces et territoires (sauf au Québec).

Au cours des deux dernières années, l'initiative a permis de réduire les prix de dix (10) molécules coûteuses, qui ne représentent plus que 18 % du prix des médicaments de marque. Les prix de ces dix molécules resteront à ce niveau pendant une (1) année de plus.

En 2015, quatre (4) autres molécules génériques seront ajoutées à cette liste et verront leur prix baisser pour atteindre 18 % de celui du médicament de marque :

- Bisulfate de clopidogrel
- Gabapentine
- Metformine HCL
- Olanzapine

Ces quatre molécules génériques seront visées par les prix du programme des médicaments à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015.

Le ministère a publié un nouveau document (édition n° 42, sommaire des changements – le 1<sup>er</sup> avril 2015) contenant les modifications des listes de prix. Les pharmaciens peuvent le télécharger afin de le passer en revue. Il est accessible dans le site Web du ministère à l'adresse [http://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/drugs/edition\\_42.aspx](http://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/drugs/edition_42.aspx) (en anglais seulement).

Nous vous remercions de votre attention à cet égard et vous demandons de bien vouloir continuer à collaborer pendant la modification des prestations.